DISPOSITIF D'INTELLIGENCE ECONOMIQUE TERRITORIALE & GOUVERNANCE HYBRIDE

Yannick Bouchet, Docteur en Sciences de l'Information & Communication Université Jean Moulin, Lyon 3

<u>ybouchet@sitiv.fr</u> Equipe - *EURISTIK* Centre de Recherche *Magellan*, IAE de Lyon

Résumé: Avec la mise en place d'un dispositif d'intelligence économique territoriale, le territoire est perçu comme un système organisé d'échange d'informations. Mais ce système dynamique évolue dans un environnement ou l'hétérogénéité des acteurs est grande. Dès lors, une problématique émerge : celle de l'échange de savoirs entre les *parties prenantes*, sous l'impulsion d'une *gouvernance hybride*.

Mots clés : intelligence économique, intelligence économique territoriale, gouvernance hybride

Summary: With the installation of a device of territorial economic intelligence, the territory is perceived like an organized system of exchange of information. But this dynamic system evolves in an environment or the heterogeneity of the actors is large. Consequently, problems emerge: that of the exchange of knowledge between *Stakeholder*, under the impulse of a *hybrid gouvernance*.

Key words: economic intelligence, territorial economic intelligence, hybrid gouvernance.

DISPOSITIF D'INTELLIGENCE ECONOMIQUE TERRITORIALE ET GOUVERNANCE HYBRIDE

Introduction:

Avec la mise en place d'un dispositif d'intelligence économique territoriale, le territoire est percu comme un système organisé d'échange d'informations reposant sur la formation de liens sociaux. Ces liens vont véhiculer des partages de savoirs, des valeurs et des règles. Ainsi, les échanges de connaissances l'appartenance au territoire s'expliquent par la forme prise par les réseaux sociaux qui le compose. Parce que les réseaux s'inscrivent dans une dynamique évolutive, la configuration qu'ils prennent un jour peut changer un autre.

Pour cette raison, dans un système dynamique ou l'hétérogénéité des acteurs grande, une est problématique émerge: celle de l'échange de savoirs entre les parties prenantes, sous l'impulsion d'une gouvernance hybride¹. Il s'agit donc d'étudier, que ce soit au niveau des acteurs comme pour la gouvernance du dispositif, d'une part, le va-etvient des parties prenantes dans les formes réticulaires et, d'autre part, comment s'effectue partage le d'information

En se basant sur l'observation² d'une municipalité de taille moyenne, notre papier de recherche va décrire comment s'envisagent les différentes relations et échanges entre les acteurs et ainsi essayer de réponse à cette problématique.

Dans une première partie, nous tenterons de définir ce qu'est l'intelligence économique territoriale³, pour ensuite, dans une deuxième partie, faire apparaître la notion de territoire apprenant. Dans une troisième partie nous verrons émerger une nouvelle conception de la territorialité.

1- L'intelligence économique territoriale, un nouveau dispositif de gestion pour la territorialité.

Face à la mondialisation galopante, la recherche et la diffusion d'information stratégique devient une nécessité, que ce soit pour les entreprises comme pour les territoires. Cette hypothèse nous conduit vers l'étude de l'intelligence

Qui peut aussi être qualifiée aussi de « gouvernance technocratique » au sens de Philippe Robert-Demontrond et Sandrine Bezaudin-Péric (2005, p262).

² Par une exploration hybride au sens de S. Charreire et F. Durieux, c'est-à-dire en procédant par des allers-retours entre observations et connaissances théoriques (cf., S. Charreire et F. Durieux (2003).

³ Nous reprenons ici, la proposition faite dans notre article : « La confiance lors de la construction d'un processus d'intelligence économique territoriale » in « 5ème TIC & Territoire : Quels développements ? », Y. Bouchet (2006).

économique (IE), qui est en fait un dispositif de gestion pour la prise de décision. C'est-à-dire d'un dispositif issu du cycle du renseignement qui fournit de l'information stratégique à gouvernance. Mais nous observons que la définition de ce concept d'IE peut prendre différentes orientations en fonction structures observées entreprises, État ou bien d'autres subdivisions administratives.

Aujourd'hui l'intelligence économique semble un concept bien défini, notamment grâce à la thèse de Franck Bulinge de décembre 2002. Selon ce chercheur, la difficulté à définir l'intelligence économique vient du fait que c'est un concept complexe et multidimensionnel qui est né et a évolué au travers de plusieurs champs disciplinaires. Pour lui, c'est une notion qui englobe et dépasse le simple dispositif de veille. L'information documentaire en fait touiours partie. cependant, s'intègre un processus à de production de connaissances dans une dynamique reliant l'information à l'action. En fait, pour Bulinge, l'intelligence économique produit une « InfoAction », permettant une proactivité et une interactivité.

Mais l'intelligence économique est-elle envisageable niveau au territoire? Cette question conduit à nous interroger sur les modes de gestion de ces organisations. Existet-il une différence entre la gestion d'une entreprise et la gestion d'un Jean-Maurice territoire Pour Bruneau (2004, p31) il distinguer la notion d'entreprise de celle de collectivité administrant un territoire car ces structures aux activités différentes, n'ont ni les mêmes finalités, ni les mêmes stratégies, ni la même logique. Ainsi, les politiques et les objectifs entre entreprises et collectivités ont donc tendance à diverger. La difficulté sera de les conduire dans référentiel, un paradigme commun où ils partageront l'information pour le bien de tous. La congruence des stratégies des acteurs locaux est une caractéristique de l'intelligence économique dans son acception territoriale, que nous nommons Intelligence Économique Territoriale (IET).

Quelques auteurs ont tenté de définir ce nouvel objet de recherche qu'est l'intelligence économique territoriale, il s'agit par exemple : concepteurs du site Zeknowledge, qui relie la veille au développement du territoire et ainsi confondent un outil (la veille) et un dispositif de gestion (l'intelligence); de Philippe Dumas (2004) Philippe Clerc (2004), de l'Institut d'Aménagement Atlantique Territoires, ou bien de Jacques Fontanel et Liliane Beanshel (2005), qui transposent les méthodes de l'IE dans la gestion des territoires.

Mais c'est Yann Bertacchini (2004b, p2), qui définit l'intelligence territoriale d'une façon plus précise. Il propose en 2004 la définition suivante : « un informationnel processus anthropologique, régulier et continu, initié par des acteurs locaux physiquement présents et/ou distants qui s'approprient les ressources d'un espace en mobilisant puis en transformant l'énergie du système territorial en capacité de projet. De ce fait, l'intelligence territoriale peut être assimilée à la territorialité aui phénomène résulte dи d'appropriation des ressources d'un territoire puis aux transferts des compétences entre des catégories d'acteurs locaux de culture différente ».

l'intelligence Ainsi, économique territoriale est un nouveau processus permettant l'échange d'informations stratégiques au niveau local. Dès système territorial lors. s'approprie processus un d'apprentissage social. La territorialité devient un système apprenant.

2- Un territoire apprenant, un système ouvert et agissant.

Mais, d'abord, qu'est-ce qu'un territoire? Pour certain, comme Guy Di Méo, c'est un construit social, c'est-à-dire une « appropriation à la fois économique, idéologique et politique (sociale donc) de l'espace par des qui donnent groupes se représentation particulière d'euxmêmes, de leur histoire » (cf., Guy Di Méo (2000, p. 40)). Pour d'autres, comme Claude Dupuy et Antje Burmeister (2003, p9), « L'émergence des territoires repose avant tout sur les interactions entre les acteurs, en particulier à travers la en œuvre de processus d'apprentissage collectif, l'économie de la proximité s'interroge donc sur les formes prises par la gouvernance ». Il semble donc territoriale apparaître que le territoire est une surface d'échanges entre les acteurs. Pour cette raison, le territoire s'apparente à organisation une réticulaire dotée d'une identité collective (cf., Serge Edouard et al (2004, p10)) dont les parties prenantes investissent des moyens dans une vision commune. Le territoire prend la forme d'un construit socio-économique produit acteurs entre les locaux (économiques, techniques, sociaux, institutionnels) qui participent à résoudre un problème commun ou à réaliser un projet de développement collectif (cf., Jean-Pierre Gilly et Jacques Perrat (2003)).

Pour Jean-Pierre Gilly et Jacques Perrat (id., p3), « un territoire caractérisé par sa gouvernance » c'est-à-dire par « l'ensemble des institutionnels processus participent à la régulation locale du système économique territorial ». Et selon Claude Dupuy et Antie Burmeister (2003, p9), l'émergence de la notion de territoire s'explique à travers les relations entre les acteurs et la mise en œuvre de processus d'apprentissage. La proximité encourage l'émergence d'interactions étroites entre les agents, firmes, décideurs et diffuse plus vite le progrès technique et l'information pertinente (cf., Pierre-Henri Derycke (2002, p3)). Mais la proximité n'est pas nécessairement une notion de distance métrique. En effet, une distance et un espace sont relatifs, car ils dépendent des moyens de communication et des modes de diffusion de l'information (cf., André Larceneux (1999, p146)).

L'intelligence économique territoriale construit un système d'information permettant aux acteurs locaux de devenir plus efficace. Dès lors, l'information est porteuse d'efficience pour les parties prenantes. Or, dans l'idée des équipes du *GREMI*⁴, le critère ultime

⁴ Groupe de Recherche Européen sur les Milieux Innovateurs, créé en 1984 par Philippe Aydalot. Le lien suivant

d'efficience fait intervenir 1e débordement de l'organisation sur son environnement: l'organisation efficiente modifie son milieu à son avantage, et contribue ainsi à modeler ce milieu. Dans cette l'intelligence perspective. économique territoriale pose le problème de la gestion articulations et les transferts d'information (mais aussi données et savoirs) entre acteurs. Elle renvoie à la description des enchevêtrements entre les différentes échelles spatiales (cf., Jean-Pierre Gilly et Jacques Perrat (2003, p1)) que ce soit aux niveaux des firmes, des services publics ou parapublics. Ainsi nous devons repenser en profondeur les modes de transfert de l'information dans les organisations locales car les frontières des acteurs institutionnels ou des entreprises prennent désormais la forme d'intersections favorisant l'échange d'information stratégique.

Bernard Guesnier (2004b, p107) voit la gouvernance territoriale « comme combinaison effectuée une localement des actions de toutes les institutions publiques et des actions privées, leur mise en synergie l'excellence débouchant sur territoriale ». Dès lors, certaines synergies débouchent des partenariats locaux. Point de vue que Pascal Ricordel (1997,p426) examine sous l'angle du partenariat centré. Pour lui, la gouvernance territoriale locale se définit comme : « la structure de pouvoir d'une institution qui est intégrée dans un environnement large et complexe qui ne peut pas être dominé. Cette institution voit son activité et ses performances être tributaires des relations qu'elle noue de manière contractuelle et paritaire avec les différents éléments composant son environnement ». Ces recherches conduisent à proposer que la notion de partenariat avec les parties prenantes externes à la municipalité est une nécessité. Mais elle n'est pas simple à mettre en œuvre car même niveau des organisations publiques on peut voir apparaître des notions de concurrence.

La difficulté peut également se trouver au niveau même du management de la collectivité locale car la répartition des rôles élus/dirigeants, telle que l'a analysée Denys Lamarzelle (1996, pp219-249), pose un certain nombre de problèmes. Par exemple, il revient à l'élu l'identification des problèmes mais souvent au cadre territorial la formulation des solutions. L'élu est généralement contraint, avant de formuler une orientation stratégique, de se tourner vers son cadre. L'agent administratif devra ensuite décliner la stratégie en plan d'action.

Une stratégie territoriale, s'appuyant sur un processus d'intelligence économique territoriale, transforme le territoire en un collectif local apprenant et oblige à une approche de politique générale du territoire avec tous les acteurs référents. C'est en effet aux politiques ainsi qu'aux acteurs référents de proposer la construction d'une territorialité sur le long terme. Il s'agit, par exemple, d'une volonté collective de pérenniser les emplois s'engager dans développement durable. Parce qu'elle a la responsabilité de la

 $pr\'esente~l'historique~et~les~r\'eflexions~du~GREMII~: \\ \underline{http://www.unine.ch/irer/Gremi/historique.pdf}$

gestion des biens collectifs (y compris l'information mise à disposition par les acteurs), la collectivité locale a une vision systémique de la territorialité qui lui permet de gérer la congruence des besoins des parties prenantes.

3- Emergence d'une nouvelle conception de la territorialité.

« Le territoire est aujourd'hui perçu comme une construction des acteurs où s'entrecroisent, dans un cadre géographiquement et historiquement circonscrit, des relations à la fois économiques, sociales, culturelles, politiques et symboliques. Le niveau local apparaît donc comme l'échelle d'action efficace pour aborder les par problèmes rencontrés populations. C'est à ce niveau qu'il est possible de mettre en œuvre des solutions globales, intersectorielles et participatives pour lutter contre la des complexité phénomènes d'exclusion et de pauvreté. Cette évolution se traduit par l'adoption de principes de bonne gouvernance dont l'objectif est d'améliorer le rapport entre gouvernants gouvernés » (cf., Alter Educ (2005)).

La notion de citoyenneté participative renvoie à des communautés identitaires qui partagent des valeurs des communes et expériences individuelles afin de mettre en place des projets conjoints (cf., Jean-Yves Prax (2002)). Dès lors, il s'agit d'identifier 1es conditions mobilisation des individus à l'action collective. Cela implique, notamment aux pouvoirs publics de s'investir dans des politiques expérimentales soutenues l'engagement et la participation des citoyens locaux, en s'appuyant sur les possibilités offertes par les technologies de l'information et de la communication. A ce stade, les instances de décision locales occupent une place stratégique de catalyseur de projets de société.

Selon Bernard Guesnier (2004b, p19), « l'excellence territoriale » est un comportement général qui lie les organisations du territoire dans un projet commun. Il parle d'entreprises citovennes » travaillant avec ses coopétiteurs ou en « coopération-concurrence » et avec « les institutions publiques ». Mais aussi d'institutions publiques locales coopérant dans l'intercommunalité et travaillant en partenariat avec les différents niveaux administratifs territoriaux. Mais le fonctionnement d'un collectif dans lequel vont œuvrer des organisations concurrentes ou dont la culture renvoie à des modèles différents (public/privé) ne va pas de soi. Un composant essentiel est à mettre en place, il s'agit de la confiance. « La confiance est souvent présentée comme un ingrédient essentiel de l'action collective et de constitution de collectifs au niveau local, voire plus simplement comme élément indissociable interactions locales » (cf., Claude Dupuy et André Torre (2004, p66)). « La confiance est la mère de l'action » (id, p69). Ainsi, parler de territoire et de proximité au lieu d'espace n'est pas anodin (cf., Gabriel Colletis et Frédéric Rychen (2004, p207)).

Cette nouvelle dynamique du territoire va modifier l'environnement économique et social, au niveau local. Dès lors, ces changements vont par retour modifier les comportements des acteurs, ainsi, Herbert A. Simon (1991, p66) écrit que « pour une très grande part, le comportement d'un humain, de ses

buts est simplement le reflet de l'environnement dans lequel il se place ». Pour Olivier Crevoisier (1998)collectivité la doit comprendre sa vocation de mettre en évidence les capacités de collaboration et par conséquent de spécification des ressources. 11 appartient désormais aux communautés locales, et à leurs acteurs, de développer une capacité produire leur propre de développement. Et ainsi. de transformer leurs problèmes en projets d'action collective.

4- Conclusion :

L'intelligence économique territoriale est un dispositif qui gère l'information et ainsi permet au collectif territorial d'identifier de nouveaux axes de développements, de nouvelles formes de combats, ou de nouvelles actions économiques ou sociales à mener. Mais pour Philippe Geffroy (2003, p3), on ne peut pas parler d'intelligence économique parler de stratégie, car l'intelligence économique n'est pas une fin en soi. Elle est au service de la stratégie. Pour Marc Audigier, Gérard Coulon, Patrick Rassat (2003, p56), « l'intelligence économique par ses méthodes de questionnement provoque cette ouverture d'esprit et génère des réflexes d'apprentissage de l'environnement ».

Toutefois, l'intelligence économique territoriale est un processus qui dépasse frontières les municipalité car il s'ouvre sur les parties prenantes locales. Cette approche postule que la collectivité locale, et son collectif d'acteurs clés, doivent s'adapter à l'environnement par la mise en œuvre d'une stratégie consciente et cohérente. transformation du territoire en une organisation par projets est un changement de paradigme pour tous les acteurs. Ainsi, le territoire devient une organisation au sens des sciences de gestion. Parce que les structures des organisations sont essentiellement inertes en raison des contraintes lourdes, internes externes, le changement passe par une volonté forte des dirigeants, qu'ils soient publics ou privés. Le collectif constitué pour définir la stratégie du territoire fonctionne sur une logique de « gouvernance hybride » (cf., Patrick Joffre et Thomas Loilier (2004, p69)). En

effet. dernière cette forme d'organisation réticulaire est constituée de relations partenariales verticales et horizontales, d'où sa qualification de gouvernance hybride. Cette forme d'organisation réticulaire fait apparaître un mixage et une coordination des parties prenantes pouvant dans certains cas se limiter à une partie congrue des intérêts de chacun. Un risque particulier est attaché à ce type de structure, celui de la pérennité (cf., Patrick Joffre et Thomas Loilier (id.)).

Le territoire intelligent est perçu comme un système qui héberge un processus de construction d'une identité reposant sur la formation de liens sociaux, favorisant le partage d'informations, de valeurs et de règles. Et, l'identité se construit par territoire l'identification à l'environnement et la différentiation interne l'environnement externe. Ainsi. l'appartenance au territoire s'explique par la forme prise par les réseaux sociaux qui le compose. Mais la forme que prend le réseau un jour peut changer un autre. Les réseaux s'inscrivent dans une dynamique évolutive. Pour cette raison, Serge Edouard et al (2004, pp17-18), écrivent que « les réseaux des connaissent évolutions endogènes, liées à la transformation des liens, des objectifs et des membres (...) mais aussi des modifications de l'environnement externe ». Reprenant les idées d'Aldrich et Whetten (1981), Serge Edouard et al avancent l'organisation réticulaire se stabilise avec les dépendances créées grâce aux liens de proximité et aux contraintes d'engagement mutuel, entre les membres. Mais il semble difficile de comprendre, et de

démontrer, la dynamique de construction d'un réseau car celui-ci n'existe qu'au travers des représentations que s'en font les acteurs (cf., Rémi Bachelet et Nathalie Claret (2004, p147)).

Ces différents points de vue aboutissent à vision contrastée fonctionnement des réseaux et donc des ancrages de ceux-ci au niveau d'un territoire. Or, seul l'ancrage permet d'exploiter les ressources d'un territoire afin d'en favoriser des recombinaisons et des articulations innovantes (cf., Valérie-Inès De La Ville et Ingrid France (2004, p163)). Ouant au réseau, il doit être reconnu comme une innovation organisationnelle permettant d'atteindre plus d'efficacité.

Bibliographie

- Abdelmalki L. et *al* (1999), « Technologie, institutions et territoires : Le territoire comme création collective et ressource institutionnelle » (pp177-194) in Pecqueur B. et *al Dynamiques territoriales et mutations économiques* Paris, Montréal (Canada) l'Harmattan (1996) éd. 1999 246 p.
- Arnaud M. (2004), « La nécessaire modification de la relation administrative avec l'arrivée des TIC » *ISDM 16* Article 162 mai 2004 12p.
- Assens C. et Phanuel D. (2000) « Les modes de gouvernement de la démocratie locale » Communication à la 4ème rencontre ville-management du 16 et 17 novembre 2000 « Démocratie et management local » 2000 18p.
- Bachelet R. et Claret N. (2004), « La gestion des connaissances par un réseau d'experts » pp.145-158 in Voisin C., Ben Mahmoud-Jouini S. et Edouard S. (sous la dir.), *Les réseaux : Dimensions Stratégiques et Organisationnelles* Paris Economica 2004 272p.
- Bartoli A. (1996), « Les origines du management public » Les cahiers de recherche de l'ESUG (Ecole Supérieure Universitaire de Gestion) N°142 Septembre 1996 15 pages.
- Bazin-Benoit S. (1998), « Passage d'une logique concurrentielle à une logique organisationnelle des politiques locales d'attraction d'entreprises : le rôle de la gouvernance locale » *Publication dans la RERU* (Revue d'Économie Régionale et Urbaine) : n°4, pp. 585-606 1998.

- Bensahel L., Titecat M. et Samson I. (2005), « Intelligence économique et stratégie de la métropolisation au sud l'exemple de la Région métropolitaine Tanger-Tétouan» (pp137-159) in Guerraoui D. et Richet X., Intelligence économique et veille stratégique Défis et stratégies pour les économies émergentes L'Harmattan, Paris 2005
- Bertacchini Y. (2003), « Territoire et Capacité de Développent proposition d'une fonction d'évaluation du potentiel d'action local » *ISDM* 8 Article N°70 Mai 2003 8p.
- Bertacchini Y. (2004a), « La méthode, l'acteur et le lien social : la formule pédagogique du management de projet et la communication associée » *ISDM 15* Article N°153 Avril 2004 7p.
- Bertacchini Y. (2004b), « Entre information & processus de communication : l'intelligence territoriale » *ISDM 16* Article N°156 Mai 2004 11p.
- Bertacchini Y. et *al* (2003), « Territoire physique / territoire virtuel Quelle cohabitation ? » *ISDM 9* Article N°77 Juillet 2003 12p.
- Bertacchini Y. et Herbaux P. (2003a), «
 Mutualisation & Intelligence
 Territoriale » *ISDM 9* Article
 N°73 Juillet 2003.
- Bertacchini Y. et Herbaux P. (2003b), « La relation d'échange au sein du territoire » *ISDM 9* Article N°76 Juillet 2003
- Bertacchini Y. et Herbaux P. (2005), « Les TIC, leviers de gouvernance

- territoriale » $ISDM 21 N^{\circ}251 2005 13p$.
- Bouchet Y. (2005), « L'intelligence économique territoriale est-elle une aide à l'économie de proximité ? » (pp161-172) in Guerraoui D. et Richet X. (sous la direction de), Intelligence économique et veille stratégique Défis et stratégies pour les économies émergentes L'Harmattan, Paris 2005
- Bouchet Y. (2006a), « Proposition pour la prise en compte des risques dans un territoire local et émergence d'un Système d'Information Territorial réducteur de risques. Etude de cas dans une municipalité de moyenne dimension ». Revue Internationale « Intelligence Informationnelle » http://r3i.revue.org publié le : 17-05-2006
- Bros-Clergue M. (2004), « Différencier les territoires : quels outils de management ? », Revue du réseau RECEMAP, N° 7, en ligne le 16/04/2006 : http://www.unice.fr/recemap/Framerevue.html.
- Bruneau J.-M. (2004), « L'intelligence territoriale » in « *Veille Magazine* » N° 80 décembre 204 –pp 30-31.
- Charreire S. et Durieux F. (2003), «
 Explorer et tester : deux voies pour la recherche » (pp. 57-81), in, Thiétart R.-A. et al, Méthodes de recherche en management, 2003, 537p.
- Conti S. et Giaccaria P. (2005), «
 Développement local : Réseaux,
 institutions et complexité »,
 Communication au XVIIème
 COLLOQUE FEDERATEUR de
 l'INSTITUT CEDIMES « Le
 développement local dans une

- *perspective comparée* » 20p Turin (Italie) mai 2005.
- Corbineau B. (2005), « Intelligence territoriale et société en réseau Les médiathèques de proximité, portails de la connaissance », Colloque 4ème TIC et Territoire : quels développements ? Île Rousse, 2005, 15p.
- David A. et Sidhom S. (2005), «de Intégration la démarche d'Intelligence Économique dans l'architecture fonctionnelle d'un système d'information, in « Le Système d'Information National Economique: état et perspectives », CERIST, Alger, Algérie, Février 2005.
- David A., Geffroy P., Goria S., Knauf A. (2005), « Une étude selon le point de vue de l'infomédiaire et des problématiques de recherche d'information », Actes du *colloque ATELIS*, Poitier, 2005.
- David A. (2005), « L'Intelligence Économique et Les Système d'Information : Problématiques et approches de solutions », in « Veille stratégique : Mise en œuvre et valorisation de la veille stratégique en entreprise », Algérie Télécom, Alger, Algérie, Juin 2005.
- David A. (2006), « La recherche collaborative d'information dans un contexte d'Intelligence Economique », in « Le Système d'information de l'entreprise », les 25-26 février 2006, Algérie Télécom, Alger, Algérie.
- De La Ville V.-I. et France I. (2004), « L'émergence d'un réseau institutionnel local » (pp.160-172) in Voisin Colette, Ben Mahmoud-Jouini S. et Edouard S. (sous la dir.),

- Les réseaux : Dimensions Stratégiques et Organisationnelles -Paris – Economica – 2004 – 272p.
- Demaziere C. et Faugouin P. (2005), «
 Anticiper les mutations économiques des territoires : quelles implications pour l'action publique locale ? » Communication au colloque Européen d'intelligence économique « Approche comparée des pratiques » Futuroscope de Poitier 27 et 28 janvier 2005 14p.
- Di Méo G. (2000), « Que voulons-nous dire quand nous parlons d'espace ? » pp. 37-48 in Lévy J. et Lussault M. (sous la direction de) *Logiques de l'espace, esprit des lieux. Géographies à Cerisy* Paris 2000 Edition Belin 352 pages.
- Dumas P. (2004), « Intelligence, Territoire, Décentralisation ou la région à la française » *ISDN 16* Article N° 163 mai 2004 3p.
- Dupuy C. et Gilly J.-P. (1999), «
 Apprentissage organisationnel et
 dynamiques territoriales : Une
 nouvelle approche des rapports entre
 groupes industriels et systèmes
 locaux d'innovation » (pp.155-175),
 in Pecqueur B. et al, Dynamiques
 territoriales et mutations
 économiques Paris, Montréal
 (Canada) l'Harmattan (1996) éd.
 1999 246 p.
- Edouard S. et *al.* (2004), « Une approche managériale de l'organisation-réseau » (pp.8-24) in Voisin C., Ben Mahmoud-Jouini S. et Edouard S. (sous la dir.), *Les réseaux : Dimensions Stratégiques et Organisationnelles* Paris Economica 2004 272p.
- Eveno E. et Latouche D. (2004), « Les collectivités locales, acteurs du

- modèle français de la société de l'information » in, Curien N. Muet P.-A., *La société de l'information* Paris La documentation Française Conseil d'Analyse Economique 2004.
- Faugouin P. (2005), « Quelle organisation structurelle pour l'intelligence territoriale au service de l'attractivité des territoires et de la démocratie participative ?» Communication au colloque Européen d'intelligence économique « *Approche comparée des pratiques* » Futuroscope de Poitier 27 et 28 janvier 2005 18p.
- Gilly J.-P., Leroux I. et Wallet F. (2004), «
 Gouvernance et proximité » (pp 185206) in, Pecqueur B. et Zimmermann
 J.-B., Économie de proximités, Paris Hermes Science Publications
 : Lavoisier, 2004 264 p.
- Gilly J.-P. et Perrat J. (2003), « La dynamique institutionnelle des territoires entre gouvernance locale et régulation globale » XXXIX Colloque de l'ASRDLF « Concentration et ségrégation, dynamiques et inscriptions territoriales » sept. 2003 14p.
- Gilly J.-P. et Lung Y. (2004), « Proximités, secteurs et territoires » communication présentée aux quatrièmes journées de la proximité le 17 et 18 juin 2004 17p.
- Girardot J.-J. (2004), « Intelligence territoriale et participation » *ISDM*16 Article 161 « TIC & Territoire » mai 2004 13p.
- Giraud E. et Ranucci J.-F. (2005), «
 Réseau de veille en formation autour
 d'un espace de travail collaboratif »
 ISDM 20 N°245 2005 6p.

- Goleman D. (2003), Intelligence Emotionnelle - J'ai Lu – (2ème Ed.) – 2003
- Gramaccia G. (2001), Les actes de langage dans les organisations Harmattan 2001 288 pages
- Grossetti M. et Philippi M. (2004), «
 Proximité et relations interindividuelles » (pp 46-64) in Pecqueur B. et Zimmermann J.-B., Économie de proximités Paris Hermes Science Publications : Lavoisier, 2004 264 p.
- Guéneau É.-P. (2004), *La ville citoyenne*, Paris, Budapest, Torino, L'Harmattan, 2004. 253 p.
- Guesnier B. (2004a), « Intelligence économique et sociale du territoire »
 texte en ligne :

 http://www.radiophare.net/entretiens/b1
 c.htm Octobre 2004.
- Guesnier B. (2004b), « Gouvernance et performance des territoires », in, Guesnier B. et Joyal A. (textes réunis par) « Le développement territorial : regards croisés sur la diversification et des stratégies » ADICUEER 280 p 2004.
- Joffre P. et Loilier T. (2004), « Répondre aux mutations de l'environnement des entreprises l'organisation en réseaux » (pp69-76) Cahier français « comprendre le management » N°32 95p Juillet/Août 2004.
- Lévy P. (2003), « Jeu de l'Intelligence Collective » – *ISDM* 7 - Article N°63 –Avril 2003
- Massard N. et Mehier C. (2004a), «
 Externalité de connaissance, capital intellectuel et performance innovatrice localisée » STOICA Working Paper (INSA Lyon)

- N°2004-05_01 25 pages mai 2004.
- Massard N. et Mehier C. (2004b), « Le rôle des tableaux de bords de la science et de la technologie dans une démarche d'intelligence économique territoriale » STOICA Working Paper (INSA Lyon) N°2004-10_03 29 pages décembre 2004.
- Prax J.-Y. (2002), Le Management Territorial à l'ère des Réseaux – Editions d'Organisation – 2002
- Prévost P. (2002), « La collectivité apprenante » Université de Sherbrooke Juin 2002 136p, Téléchargeable le 12.09.2005 à l'adresse :
- http://www.cefrio.qc.ca/rapports/Revue%20de %20litt%E9rature_Bernard%20S%E9vi gny.pdf
- Ricordel P. (1997), « La gestion publique locale : partenariat et performance. Une étude empirique sur 20 communes-centres d'agglomérations françaises », Revue d'Économie Régionale et Urbaine, n° 3, pp. 425-449 1997
- Robert-Demontrond P. et Bezaudin-Péric S. (2005), « De la gouvernance à la gouvernementalité : Critique du programme de responsabilité sociale des entreprises », (pp.247-268) in, Maréchal Jean-Paul et Quenault Béatrice (Sous la direction de), *Le développement durable une perspective pour le XXIe siècle*, 2005, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 422 pages.
- Vachon B. (2001), « Le développement local intégré : une approche humaniste, économique et écologique du développement des collectivités locales », Québec, Carrefour de relance de l'économie

et de l'emploi du Centre de Québec et de Vanier - 2001 - 25 pages.

Vachon B. (1996), « Mettre le territoire en état de produire : le rôle des facteurs sociaux, culturels et environnementaux dans la démarche de développement local », in Côté S., Klein J.-L. et Proulx M.-U. (dir.),

« Le Québec des régions : vers quel développement? Tendances et débats en développement régional », Rimouski, Actes du colloque de la section développement régional de l'ACFAS 1995, GRIDEQ, GRIR, Université du Québec à Rimouski - 1996 - pp. 285-301.